

BURKINA FASO

*Mission Permanente  
auprès des Nations Unies*



*Unité – Progrès - Justice*

**SOIXANTE-DIX SEPTIEME SESSION ORDINAIRE  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

-----0-----0-----  
-----0-----

**RÉUNION ANNUELLE DES MINISTRES DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT SANS  
LITTORAL**

**DECLARATION DU BURKINA FASO**

Prononcée par :

**Son Excellence Monsieur Saidou ZONGO**  
*Secrétaire General du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération  
Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur*

*New York, le 22 septembre 2022*

*(Vérifier au prononcé)*

## **Monsieur le Président,**

Avant tout propos, je voudrais vous féliciter pour le professionnalisme avec lequel vous conduisez les travaux de notre Groupe. Permettez-moi, également, de saluer les efforts multiples du Bureau de la Haute Représentante des Nations Unies pour les Pays les Moins Avancés (PMA), les Pays en Développement Sans Littoral (PDSL) et les Petits Etats insulaires en développement, ainsi que les partenaires au développement, dans la recherche de solutions durables aux préoccupations singulières des membres de notre Groupe.

## **Monsieur le Président,**

Deux ans avant l'échéance du Programme d'Action de Vienne (2014-2024), et en cette décennie d'action pour de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), le contexte sous-régional, régional et mondial est marqué par les stigmates de la crise sécuritaire, sanitaire, humanitaire et alimentaire dont les conséquences dénotent, le besoin de renforcer les capacités humaines, logistiques et financières de nombre des Etats membres de notre Groupe.

La crise sanitaire a mis à nu les limites objectives des PDSL à faire face, tous seuls aux défis inhérents à leur situation géographique. Les PDSL, dont nombreux se trouvent dans une situation de vulnérabilité et de fragilité, sont confrontés aux coûts de transports élevés, aux changements climatiques et à l'accès limité aux vaccins contre la Covid-19, sans oublier la destruction des infrastructures de franchissement par les groupes armés terroristes (GAT).

En effet, la pandémie de la COVID-19 a réduit les services de transport routier, perturbé considérablement les chaînes d'approvisionnement des denrées de première nécessité et diminué les activités touristiques dont dépendent certains pays enclavés. A cela s'ajoutent les obstacles tarifaires et non tarifaires qui amenuisent les avantages comparatifs substantiels des PDSL qui subissent les contre coups de la hausse des prix des produits de première nécessité et des ressources énergétiques.

Cette situation qui impacte négativement nos économies, a augmenté la vulnérabilité des Etats membres de notre Groupe et encore plus ceux en situation d'insécurité.

**Monsieur le Président,**

En outre, la crise sécuritaire liée spécifiquement aux attaques terroristes récurrentes dans la zone saharienne, compromet la mise en œuvre efficace du Programme d'Action de Vienne (2014-2024). En effet, les efforts consentis en matière de désenclavement, de réduction des coûts de transports et de construction des infrastructures routières se trouvent pour la plupart orientés vers la lutte contre l'hydre terroriste.

Dans de telles conditions, la réalisation des ODD restera une illusion pour certains d'entre nous.

Ce défi nous impose une mutualisation et une synergie d'actions afin d'accélérer la mise en œuvre du Programme d'Action de Vienne et de l'agenda 2030. Parce que la quête du développement ne peut être gagnée sans un préalable, le développement et l'amélioration de la qualité et du nombre des infrastructures routières transnationales et intercontinentales doivent demeurer au cœur de nos priorités.

A cet effet, je lance un appel pressant à la communauté internationale à soutenir nos efforts en matière de désenclavement et d'atténuation des effets néfastes des actions des GAT et de la pandémie de COVID-19 sur la participation des PDSL au commerce mondial. Pour cette raison, il importe de :

- privilégier le partage d'expériences et de bonnes pratiques ;
- aider à développer les infrastructures routières durables ;
- promouvoir un système commercial plus inclusif et participatif aux niveaux régional et mondial ;
- bâtir des systèmes économiques plus résilients en diversifiant nos économies ;
- développer les capacités de production et de transformation des matières premières afin d'accroître la valeur ajoutée des exportations des PDSL ;
- promouvoir la coopération triangulaire et le PPP afin de mobiliser les ressources nécessaires pour la réalisation des infrastructures ;
- respecter la législation en vigueur en matière de transit afin de faciliter l'acheminement des marchandises vers les PDSL ;

- veiller au respect des textes relatifs aux postes de contrôle, dans les pays de transit, afin d'éviter les tracasseries supplémentaires.

## **Monsieur le Président,**

Ces dernières années, le Burkina Faso a enregistré des progrès significatifs en matière de désenclavement, notamment dans le domaine routier. En effet, les activités menées ont permis d'augmenter le réseau bitumé de plus de 50%, de réhabiliter et d'entretenir couramment le réseau routier, de construire, avec le soutien des organisations régionales, des postes de contrôle juxtaposés à la frontière avec la République Togolaise et la République de Côte d'Ivoire et de mettre en place des stations de pesage sur les principaux corridors.

Les changements importants opérés sur les routes régionales, départementales et les pistes rurales, ont permis de rehausser le niveau du commerce intérieur. Dans le même sens, la réalisation du projet de construction d'un nouvel aéroport international et des projets d'interconnexion ferroviaire avec les pays voisins devraient permettre, à terme, à notre pays de s'ouvrir davantage au commerce extérieur.

Malgré ces efforts, le Burkina Faso fait face aux multiples défis liés à l'enclavement qui entraîne un coût élevé des facteurs de production et des difficultés d'écoulement des produits tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il en résulte une faible insertion de notre pays dans le circuit des échanges internationaux.

En effet, le réseau ferroviaire est faible et l'essentiel du trafic aérien se passe dans les deux principales villes du pays (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso), quant au réseau routier, il est soumis à plusieurs contraintes en termes de maîtrise des coûts, de compétitivité, de sécurité routière, de qualité des services, de surcharge des véhicules et de cohérence des cadres législatifs et réglementaires avec les impératifs de compétitivité et d'efficacité économique.

**Monsieur le Président,**

Nos attentes sont grandes quant à l'accompagnement du Système des Nations Unies, des Partenaires Techniques et Financiers pour une mise en œuvre accélérée du Programme d'Action de Vienne (2014-2024). Les actions entrant dans le cadre de la Décennie d'action doivent tenir compte de la spécificité des PDSL en termes de besoins et de priorités.

Pour notre part, la prochaine conférence des Nations Unies devra d'une part capitaliser les acquis du programme d'action de Vienne et d'autre part se pencher sur des solutions concrètes face aux risques climatiques et ses effets sur les Pays en Développement sans littoral.

Ensemble, redoublons d'efforts et innovons afin d'aider les PDSL à jouir de leur plein potentiel aux plans national, régional et mondial.

**Je vous remercie.**